

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2015

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, C. LAMBERT, N. LAVIER, D. LEBLANC, V. MIGUEL, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), M. MONGET (pouvoir à D. CLAVEL), M. VEAULIN (pouvoir à S. BIGUEUR)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 31 AOUT 2015

Néant.

FINANCES ET GESTION

Intercommunalité

La commune de Change rejoignant la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, il reste à statuer sur la demande d'adhésion de Saint Loup Géanges ainsi que sur celles de Cheilly-les-Maranges et Sampigny-les-Maranges qui souhaitent rejoindre Beaune à la suite de la décision de dissolution de la C.C. des Monts et des Vignes (secteur de Saint-Léger-sur-Dheune). La décision doit intervenir au plus tard le 30 juin 2016, date butoir nationale, en vue d'un rattachement effectif au 1^{er} janvier 2017, aucune commune française ne pouvant rester isolée après cette date dans le cadre de la loi NOTRe.

Patrimoine

Le conseil délibère à l'unanimité de ses 19 membres présents ou représentés en faveur de la candidature de la commune à l'attribution d'une parcelle de terre agricole sans maître ; il s'agit de la parcelle ZB 94, précédemment propriété de la fratrie GUERIN qui n'a eu aucun héritier. La demande de la commune, qui intervient dans un contexte de cession du bien par la Direction des Investigations Domaniales suite à l'absence de revendication d'héritage dans le délai légal de six mois après publication, s'appuie sur le fait qu'elle assure l'entretien des tombes de la fratrie et que la parcelle est contiguë à la salle Alain Carillon.

Budget

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer un contrat de prêt à taux zéro pour le préfinancement du FCTVA avec la Caisse des Dépôts et Consignations afin de pouvoir financer des travaux de voirie à réaliser en 2016. Ce prêt est sollicité sur la base des dépenses prévues au budget principal 2015 de la commune pour un montant de 19.625,60 euros et pour une durée de 27 mois avec remboursement en deux fois, soit 50 % en décembre 2017 et 50 % en avril 2018.

URBANISME ET TRAVAUX

P.L.U.

L'enquête publique est en cours pour une durée d'un mois ayant commencé le 24 septembre. Une trentaine de personnes s'est déjà déplacée en mairie. La commune s'appliquera à traiter à l'amiable les réclamations justifiées et recevables afin de ne pas retarder l'acceptation du plan.

Zone d'activités des Plantes

La société Intermarché attend l'acceptation du P.L.U. pour signer le compromis de vente du terrain du supermarché. Une réunion sera organisée prochainement avec la société, la Direction des Routes et Infrastructures et le géomètre afin de fixer le plan de masse général et l'emprise du rond-point.

Voirie

La société ROUGEOT a reçu commande de la réfection en béton bitumineux de la voie sud de la place de l'église, qui fait la liaison entre les rues Pierre Carillon et Jean-Baptiste Cautin devant les anciens commerces, pour un montant de 9.000 € H.T. complété par une commande d'assainissement d'un montant de 3.240 € H.T.

L'entreprise HUMBERT réalise actuellement un ensemble de busage de fossés chemin de la Galoupière et le long de la D 239 (rues du Clozeau, du Parc et de Meursanges) côté gauche en venant de la D 970. Elle construit en même temps rue du Clozeau une aire de stationnement pour bus scolaire en face de l'abri existant afin de sécuriser la descente des enfants lors du retour des bus.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Internet

Le département a précisé les conditions d'installation du haut débit Internet : selon la densité de population, les communes de Saône-et-Loire seront desservies par fibre optique en très haut débit symétrique jusqu'aux habitations (100 Mbit/s aussi bien en flux montant qu'en flux descendant) ou en haut débit par un dispositif dit de montée en puissance, combinant la fibre optique pour les liaisons intercommunales et le réseau cuivre pour la desserte locale entre répartiteur et habitations. Saint-Loup-Géanges relèvera de la première solution, étant déjà inscrite auprès du département par acceptation de la participation de 240.000 € demandée.

Le financement global de 165 millions d'euros pour la Saône-et-Loire sera assuré par l'Etat pour 55 M, la région et l'Europe pour 25 M, le département pour 60 M et les EPCI pour 25 M. Cette dernière enveloppe englobe la participation de Saint Loup Géanges, seule commune isolée et celles des communautés de communes et d'agglomérations.

L'ensemble du projet sera géré par une SPL (société publique locale) en cours de constitution. L'échéance de 2020 est confirmée pour la terminaison des installations. La SPL louera le réseau de desserte créé aux différents opérateurs présents sur le marché français.

La région a dénoncé la convention de délégation à Net Bourgogne pour le réseau Wimax et se chargera par elle-même de l'exploitation correspondante.

Manifestations

Le calendrier 2015-2016, présenté en séance par Jean-Frédéric GARNIER, sera diffusé dans la semaine.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt

La vente de 95 m³ de chêne au bénéfice de la commune faite le 28 septembre 2015 s'est conclue à un prix total de 11.600 €.

Pour l'instant, 48 personnes sont inscrites pour l'affouage 2016, à intervenir dans les parcelles 16 et 17 des Trembleaux, le long de la route de Verdun. Après validation des candidatures notifiée par retour écrit, la commission communale se chargera du tirage au sort des lots. La vente habituelle de têtes de chênes sera organisée dans un deuxième temps.

Fleurissement

Dans le cadre de la campagne d'automne, les chrysanthèmes ont été commandés. Il reste à faire le choix des couleurs. Les plantes vivaces privilégiées pour la campagne de printemps ont très bien supporté la période de sécheresse du milieu de l'été.